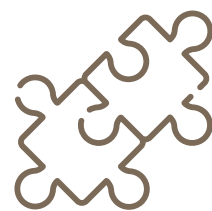


N°11

SAINT-SAMSON

RANCE Infos



Projet
de rénovation
de l'ancienne
école

page 22

Œuvre réalisée par les écoliers à l'occasion du projet artistique "La Grande Lessive"

Le Jardin Solidaire

page 15

Commerces

pages 20-21

Activités communales

page 25



AVRIL 2025



SOMMAIRE

03. MOT DU MAIRE

04. CONSEILS MUNICIPAUX

05. INFOS ADMINISTRATIVES

Comptes financiers

Inscription liste électorale

Recensement militaire

Horaires de travaux

CNI et passeport

Collecte des déchets

Brûlage des déchets verts

Animaux en divagation

État civil

Urbanisme

15. VIE LOCALE

Zoom sur...

Nouveaux employés

Dispositif argent de poche

La cour de l'école

SOS Faune Sauvage

Bretagne

Économie circulaire

Les Printaniales de Jazz

La boulangerie

Salon de coiffure

Rénovation ancienne école

25. ANIMATION

Activités communales

La Bouquinette

La Margoulette

28. ASSOCIATIONS

33. ÉCOLE

35. ARTICLE DE LA MINORITÉ

MAIRIE

Rue du 19 mars 1962

Tél. 02 96 39 16 05

stsamson.mairie@wanadoo.fr

Horaires :

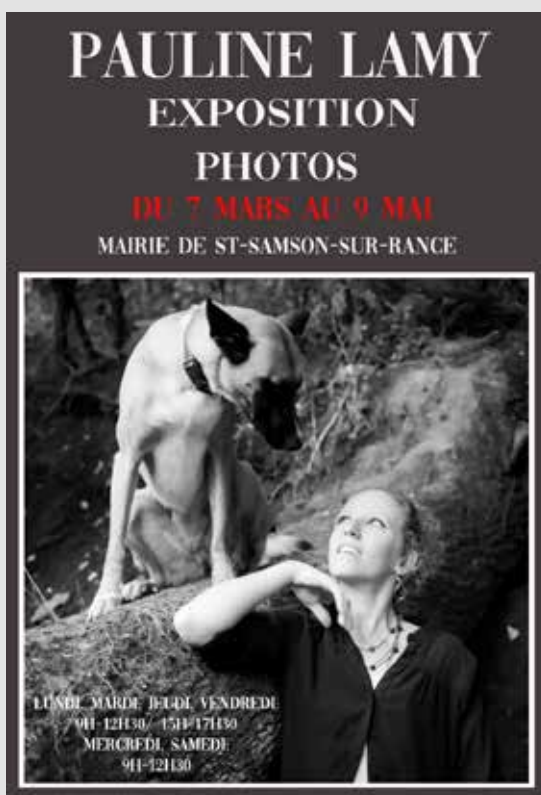
Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 15h à 17h30

(Sauf mercredi après-midi)

Le samedi de 9h à 12h

EXPOSITION DE PHOTOS DANS LE HALL DE LA MAIRIE

Photographe amateur, originaire du Finistère (Morlaix), c'est dans les Côtes d'Armor que Pauline Lamy puise son inspiration, dans ces paysages qu'elle considère magiques. Les grands espaces marins, les reflets et les couleurs de la mer, des minéraux et de la nature en général, captivent son regard et alimentent son travail.



La Bretagne est devenue sa muse et depuis plusieurs années elle expose ses photos sur plaques d'aluminium, qui mettent en lumière la poésie et la beauté de notre territoire. La photographie est pour elle un art évolutif dans lequel les domaines d'expérimentations sont infinis et dont elle continue d'explorer les possibilités.

Pauline Lamy expose actuellement et jusqu'au 9 mai 2025 à la Mairie de Saint-Samson-sur-Rance. Il vous reste quelques jours pour

venir découvrir ses images pleines de douceur et vous laisser aller à la rêverie que vous inspireront les paysages bretons captés par l'œil de cette jeune artiste photographe.

Pauline Lamy sera également présente au marché des créateurs organisé par Saint-Samson festivités le 11 mai au parking du port du Lyvet.



Directeur de la publication : Loïc LORRE.

Impression et mise en page : imprimé à 780 exemplaires par Impri'Média Bretagne.

Crédit photos et illustrations : Impri'Média Bretagne, Freepik, Dinan Agglomération, Mairie de Saint-Samson-sur-Rance.

Dépôt légal : Avril 2025

LE MOT DU MAIRE

Très chères et chers habitants de Saint-Samson-sur-Rance

Je vous souhaite une lecture agréable de ce bulletin municipal. L'objectif est de vous transmettre toutes les informations concernant la vie municipale.

Alors que le monde plonge dans une instabilité sidérante et inédite, et que notre vie quotidienne en ressent les effets sur notre pouvoir d'achat, sur l'érosion des aides de l'Etat, sur les prestations sociales et la diminution des services, votre commune résiste et fait face avec courage et détermination en menant à bien ses missions de service public et d'assistance.

Nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. Nous avons maintenu la cantine à 1 €. Des choix qui témoignent du respect de nos engagements, de notre souci de préserver votre pouvoir d'achat, de notre esprit de solidarité et de notre préoccupation à maintenir un cadre de vie agréable.

Il nous faut faire preuve de résilience! Aussi, votre municipalité déroule son programme résolument.

On peut ici évoquer un dossier important ayant abouti: la rétrocession du lotissement du Domaine de La Hisse votée au Conseil Municipal du 27 février 2025. Ce dossier très complexe nous a mobilisés pendant trois ans, nécessitant des recherches et des corrections sur des aspects techniques et administratifs.

Et la commune s'engage sur un certain nombre de travaux:

- la rénovation de la mairie, sera le sujet principal de cette année 2025. Il s'agit de recentrer les activités associatives dans des espaces partagés avec pour objectifs la sobriété énergétique, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et l'optimisation des espaces.
- l'étude pour l'aménagement de la liaison douce entre La Hisse et le bourg,
- les travaux d'extension de l'espace cinéraire,
- l'étude de l'aménagement de la rue des Grippais en vue de réduire la vitesse et d'organiser le stationnement.

En temps de crise, la traque aux économies et les coupes budgétaires visent deux domaines traités implicitement comme des variables d'ajustement: la culture et l'écologie. Il nous faut là aussi résister!

Nous proposons le maintien des activités culturelles. Prenez le temps de découvrir les différentes offres proposées par la municipalité et les associations.

N'hésitez pas à les utiliser sans modération.

En ce qui concerne le développement durable, nous restons engagés dans une démarche vertueuse afin de réaliser des économies d'énergie et nous poursuivons la gestion raisonnée de nos espaces verts. Je rappelle que des bénévoles et des ados dans le cadre du dispositif argent de poche, entretiennent les trois jardins de notre commune: le jardin partagé et sa serre pédagogique, le jardin nourricier avec ses plantes aromatiques et ses arbres et arbustes fruitiers mis à disposition de la population et le jardin solidaire qui contribue à une action sociale. Vous pouvez vous associer à ces actions de façon ponctuelle ou plus assidue en fonction de votre disponibilité, tout est envisageable!

La situation financière de la commune est satisfaisante, tout comme celle du pôle de tourisme, (voir page .. à :).

Autre bonne nouvelle: Dinan Agglomération reprend la compétence des transports en commun des lignes régionales des transports scolaires Breizh Go à partir du mois de septembre 2025, desservant exclusivement les communes de son territoire.

En ce qui nous concerne, il s'agit de la ligne 11, Dinan, Taden, St-Samson-sur-Rance, Plouër-sur-Rance, Langrolay-sur-Rance.

L'offre scolaire sera reconduite à l'identique.

Le service à la demande sur réservation sera supprimé pour la ligne commerciale. Elle deviendra désormais une ligne régulière avec des passages et des arrêts dans notre commune. La fréquence et les plages horaires sont actuellement à l'étude.

Ce service de transport devient une extension de DINAMO: il sera gratuit dans la continuité Urbaine et Périurbaine.

Chers concitoyens, vous pouvez constater que vos élu(e)s demeurent pleinement impliqué(e)s pour mener à bien les projets indispensables pour le développement et l'attractivité de notre commune. Je tiens à leur exprimer ma gratitude tout comme je tiens à remercier tous nos employés municipaux, sans qui toutes nos actions ne pourraient pas être menées à bien. J'ai hâte de vous retrouver lors des manifestations et des événements de notre commune dans un avenir proche.

Votre Maire

Votre Maire, Loïc Lorre

CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus détaillés peuvent être consultés sur le site internet de la mairie ou demandés en mairie en version imprimée.

■ SÉANCE DU JEUDI 17 OCTOBRE 2024 à 20 h

1. Choix d'un scénario rénovation des bâtiments de la Mairie
2. Choix d'un nom pour la rue du nouveau lotissement de « LA HALTE »
3. Publicité des actes
4. Rétrocession lotissement métairie de la Chapelle
5. Tarifs pôle de tourisme 2025- camping et gîtes
6. Dinan Agglomération Rapport d'activités 2023
7. Questions diverses

■ SÉANCE DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2024 à 20 h

1. Installation classée protection de l'environnement – Évolution de l'Unité de Valorisation Énergétique de TADEN,
2. Création d'une Société Publique Locale dans le domaine du tourisme,
3. Avenant marché de travaux voirie et eaux pluviales secteur de la Meffrais,
4. Régularisation foncière – parcelle Impasse de la Métairie de la Chapelle,
5. Renouvellement de l'engagement de la commune dans le dispositif territoire engagé pour la nature (TEN),
6. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés,
7. Rapport de la chambre régionale des comptes,
8. Questions diverses

■ SÉANCE DU JEUDI 30 JANVIER 2024 à 20 h

1. Création emplois saisonniers 2025
2. Création postes accroissement temporaire d'activité
3. Achat de mobil homes pour le camping
4. Tarifs du nouveau mobil home
5. Autorisation d'engager, liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 de la commune
6. Solidarité avec la population de Mayotte
7. Informations dans le cadre de la délégation donnée au Maire
8. Questions diverses

■ SÉANCE DU JEUDI 27 FÉVRIER 2025 À 20 H

1. Rétrocession lotissement du Domaine de la Hisse 1
2. Rétrocession lotissement du Domaine de la Hisse 2
3. Acquisition parcelle rue de la ville Malard
4. Convention pour lotissement de la Halte
5. Dispositif argent de poche
6. Tarifs 2025 – camping et gîtes
7. Travaux sur les sanitaires du camping- signature de devis
8. Questions diverses

■ SÉANCE DU MARDI 11 MARS 2025 À 20 H

1. Choix d'un maître d'œuvre pour le projet Rénovation/extension d'un ensemble de bâtiments autour de la Mairie
2. Questions diverses

■ SÉANCE DU JEUDI 27 MARS 2025 À 20 H

8. Compte Financier Unique 2024 - budget commune
1. Compte Financier Unique 2024 - budget pôle de tourisme et de loisirs
2. Vote des taux d'imposition 2025
3. Application de la fongibilité des crédits
4. Budget primitif 2025 – commune
5. Budget annexe Pôle de tourisme et de loisirs 2025
6. Subventions CCAS, associations communales et hors commune
7. Participation pour frais de scolarité – école DIWAN
8. Tarifs du port
9. Composition des commissions
10. SDE 22 – extension éclairage public passage piétons RD57
11. Questions diverses

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

COMPTES FINANCIERS UNIQUES COMMUNE 2024

Fonctionnement & investissements

FONCTIONNEMENT / DÉPENSES	Budget 2024	Réalizations 2024	Reste à réaliser
Charges de Gestion Courantes	443 700,00	331 317,24	
Charges de Personnel	785 000,00	765 746,12	
Atténuation de Charges	4 225,00	3 864,00	
Dépenses Imprévues			
Virement à la section Investissements	127 807,26		
Opé. D'ordre de transfert entre sections	32 000,00	26 848,98	
Autres Charges de Gestion courante	78 258,00	71 866,66	
Charges Financières	33 700,00	33 572,80	
Charges Exceptionnelles	1 000,00	98,95	
Dotations aux provisions semi-budgétaires	1 500,00	198,66	
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	1 507 190,26	1 233 513,41	

FONCTIONNEMENT / RECETTES	Budget 2024	Réalizations 2024	Reste à réaliser
Résultat d'exploitation reporté	220 000,00		
Atténuation de Charges	500,00	9 061,99	
Opé. D'ordre de transfert entre sections	636,00	636,00	
Produits des Services du domaine et ventes diverses	163 682,00	190 071,59	
Impôts et Taxes	54 795,00	57 309,00	
Impositions directes	620 940,00	681 060,72	
Dotations et Participations	420 832,66	451 337,20	
Autres Produits de Gestion Courante	25 000,00	27 494,07	
Produits Financiers	4,60	11,85	
Produits Spécifiques	800,00		
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 507 190,26	1 416 982,42	

INVESTISSEMENTS / DÉPENSES	Budget 2024	Réalizations 2024	Reste à réaliser
Opé. D'ordre de transfert entre sections	636,00	636,00	
Opérations patrimoniales	10 000,00	7 113,12	
Emprunts et Dettes assimilées	64 000,00	63 207,11	
Immobilisations Incorporelles (sauf Subventions d'Équipement versées)	64 112,00	43 374,41	8 376,00
Subventions d'Équipement versées	62 891,50	1 676,95	59 670,00
Immobilisations Corporelles	71 500,00	11 627,84	1,00
Immobilisations en cours	411 984,48	275 387,62	67 933,60
Autres Immobilisations financières	500,00		500,00
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENTS	685 623,98	403 023,05	136 480,60

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

INVESTISSEMENTS / RECETTES	Budget 2024	Réalizations 2024	Reste à réaliser
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	285 925,11		
Virt de la Section de Fonctionnement	127 807,26		
Produits des cessions	400,00		
Opé. D'ordre de transfert entre sections	32 000,00	26 848,98	
Opérations patrimoniales	10 000,00	7 113,12	
Dotation, fonds divers et Réserves	193 260,61	189 688,09	
Subventions d'Investissements	35 231,00	25 631,00	
Emprunts et Dettes assimilées	1 000,00		
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS	685 623,98	249 281,19	
DEPENSES TOTALES (FONCT + INVEST)	2 192 814,24	1 636 536,46	136 480,60
RECETTES TOTALES (FONCT + INVEST)	2 192 814,24	1 666 263,61	

Le Résultat excédentaire de la section de Fonctionnement est ainsi affecté :

→ **223 469.01 €** à la section Investissement

→ **180 000 €** à la section Fonctionnement

COMPTES FINANCIERS UNIQUES PÔLE TOURISME 2024

Fonctionnement & investissements

FONCTIONNEMENT / DÉPENSES	Budget 2024	Réalizations 2024
Charges de Gestion Courante	166 450,00	126 724,55
Charges de Personnel	51 200,00	51 058,90
Atténuation de Charges		
Dépenses Imprévues	1 500,00	0,00
Virement à la section Investissements	32 131,90	0,00
Opé. D'ordre de transfert entre sections	60 475,10	60 475,10
Autres Charges de Gestion courante	1 000,00	939,00
Charges Financières	11 800,00	11 512,80
Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 000,00	1 000,00
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	327 057,00	251 710,35

FONCTIONNEMENT / RECETTES	Budget 2024	Réalizations 2024
Excédent Antérieur Reporté	25 000,00	
Atténuation de Charges		
Opé. D'ordre de transfert entre sections	15 057,00	15 057,00
Produits Services et Ventes diverses	227 000,00	278 222,38
Impôts et Taxes		
Dotations, Suventions et Participations		
Autres Produits de Gestion Courante	60 000,00	66 671,26
Produits Financiers		
Produits Exceptionnels	0,00	0,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	327 057,00	359 950,64

INVESTISSEMENTS / DEPENSES	Budget 2024	Réalisations 2024
Déficit d'Investissement Reporté	108 030,87	
Opé. D'ordre de transfert entre sections	15 057,00	15 057,00
Opérations patrimoniales		
Subventions d'Investissements		
Emprunts et Dettes assimilées	23 500,00	23 407,28
Immobilisations Incorporelles	6 000,00	2 528,00
Subventions d'Equipeement versées		
Immobilisations Corporelles	71 000,00	63 597,55
Immobilisations en cours	40 000,00	10 126,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENTS	263 587,87	114 715,83

INVESTISSEMENTS / RECETTES	Budget 2024	Réalisations 2024
Déficit d'investissements reporté		
Virt de la Section de Fonctionnement	32 131,90	
Produits des cessions		
Opé. D'ordre de transfert entre sections	60 475,10	60 475,10
Opérations patrimoniales		
Dotation, fonds divers et Réserves	131 630,59	131 630,59
Subventions d'Investissements		
Emprunts et Dettes assimilées	51 525,88	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS	275 763,47	192 105,69

DÉPENSES TOTALES (FONCT + INVEST)	590 644,87	366 426,18
RECETTES TOTALES (FONCT + INVEST)	602 820,47	552 056,33

Le Résultat excédentaire de la section de Fonctionnement est ainsi affecté :

- ➔ **108 240.29 €** à la section Investissement
- ➔ **25 000 €** à la section Fonctionnement

BUDGET 2025 COMMUNE

Fonctionnement & investissements

FONCTIONNEMENT / DEPENSES	Réalisé 2024	Budget 2025	Reste à réaliser
Charges de Gestion Courantes	330 966,10	431 000,00	
Charges de Personnel	765 746,12	806 500,00	
Atténuation de Produits	3 864,00	4 225,00	
Virement à la section Investissements		125 842,00	
Opé. D'ordre de transfert entre sections	26 848,98	21 000,00	
Autres Charges de Gestion courantes	71 866,66	86 158,00	
Charges Financières	33 572,80	30 800,00	
Charges Exceptionnelles	98,95	1 000,00	
Dotations aux provisions semi-budgétaires	198,66	1 500,00	
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	1 233 162,27	1 508 025,00	

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

FONCTIONNEMENT / RECETTES	Réalisé 2024	Budget 2025	Reste à réaliser
Résultat d'exploitation reporté		180 000,00	
Atténuation de Charges	9 061,99	500,00	
Opé. D'ordre de transfert entre sections	636,00	636,00	
Ventes de produit fabriqués, prestations de services march.	190 071,59	171 682,00	
Impôts et Taxes	57 309,00	73 937,00	
Impositions directes	681 060,72	637 372,00	
Dotations, Subventions et Participations	451 337,20	418 893,00	
Autres Produits de Gestion Courantes	27 494,07	25 000,00	
Produits Financiers	11,85	5,00	
Produits Exceptionnels			
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 416 982,42	1 508 025,00	

INVESTISSEMENTS / DÉPENSES	Réalisé 2024	Budget 2025	Reste à Réaliser
Opé. D'ordre de transfert entre sections	636,00	636,00	
Opérations patrimoniales	7 113,12	100 000,00	
Emprunts et Dettes assimilées	63 207,11	66 600,00	
Immobilisations Incorporelles (sauf Subv. d'Equip. versées)	43 374,41	282 960,00	8 376,00
Subventions d'Équipement versées	1 676,95	8 000,00	59 670,00
Immobilisations Corporelles	11 627,84	78 300,00	1,00
Immobilisations en cours	275 387,62	1 246 000,00	67 933,60
Autres Immobilisations Financières			500,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENTS	403 023,05	1 782 496,00	136 480,60

INVESTISSEMENTS / RECETTES	Réalisé 2024	Budget 2025	Reste à Réaliser
Solde d'exécution de la section d'investissements reporté		132 183,25	
Virement de la Section de Fonctionnement		125 842,00	
Produits des cessions d'immobilisations		400,00	
Opé. D'ordre de transfert entre sections	26 848,98	21 000,00	
Opérations patrimoniales	7 113,12	100 000,00	
Dotation, fonds divers et Réserves	189 688,09	270 469,01	
Subventions d'Investissements	25 631,00		
Emprunts et Dettes assimilées		1 269 082,34	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS	249 281,19	1 918 976,60	

DEPENSES TOTALES (FONCT + INVEST)	1 636 185,32	3 290 521,00	136 480,60
RECETTES TOTALES (FONCT + INVEST)	1 666 263,61	3 427 001,60	0,00



BUDGET 2025 PÔLE TOURISME

Fonctionnement & investissements

FONCTIONNEMENT / DÉPENSES	Réalisé 2024	Budget 2025	Report voté
Charges de Gestion Courantes	126 724,55	156 750,00	
Charges de Personnel et Frais assimilés	51 058,90	55 250,00	
Dépenses Imprévues		1 500,00	
Virement à la section Investissements		41 148,97	
Opé. D'ordre de transfert entre sections	60 475,10	67 808,03	
Autres Charges de Gestion courante	939,00	2 200,00	
Charges Financières	11 512,80	10 700,00	
Charges exceptionnelles		1 500,00	
Dotations aux amortissements et provisions	1 000,00	1 000,00	
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	251 710,35	337 857,00	

FONCTIONNEMENT / RECETTES	Réalisé 2024	Budget 2025	Report voté
Résultat d'exploitation reporté		25 000,00	
Opé. D'ordre de transfert entre sections	15 057,00	15 057,00	
Ventes produits fabriqués, prestations	278 222,38	237 800,00	
Autres Produits de Gestion Courante	66 669,40	60 000,00	
Produits Financiers			
Produits Exceptionnels			
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	359 948,78	337 857,00	

INVESTISSEMENTS / DÉPENSES	Réalisé 2024	Budget 2025	Report voté
Déficit d'Investissements reporté		30 641,01	
Opé. D'ordre de transfert entre sections	15 057,00	15 057,00	
Opérations patrimoniales		5 000,00	
Subventions d'Investissements			
Emprunts et Dettes assimilées	23 407,28	24 500,00	
Immobilisations Incorporelles	2 528,00		
Subventions d'Équipement versées			
Immobilisations Corporelles	63 597,55	87 600,00	
Immobilisations en cours	10 126,00	50 500,00	23 970,82
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENTS	114 715,83	213 298,01	23 970,82

INVESTISSEMENTS / RECETTES	Réalisé 2024	Budget 2025	Report voté
Virement de la Section d'exploitation		41 148,97	
Produits des cessions			
Opé. D'ordre de transfert entre sections	60 475,10	67 808,03	
Opérations patrimoniales		5 000,00	
Dotations, fonds divers et Réserves	131 630,59	108 240,29	
Emprunts et Dettes assimilées		15 071,54	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS	192 105,69	237 268,83	

DÉPENSES TOTALES (FONCT + INVEST)	366 426,18	551 155,01	23 970,82
RECETTES TOTALES (FONCT + INVEST)	552 054,47	575 125,83	0,00

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS 2025 / BUDGET COMMUNE

		Budget 2025	R.A.R
203	Frais d'Études, de recherche et de développement Frais Géomètre autres que piste cyclable Maîtrise d'oeuvre piste cyclable Maîtrise d'œuvre et autres missions Bâtiments Mairie	6 000,00 30 000,00 246 960,00 282 960,00	 8 376,00 8 376,00
204182	Bâtiments et Installations Nouveau Programme éclairage public 2025 Rénovation 5 foyers SDE 22 Mise en conformité rue du Domaine Rénovation Eclairage public Prog. 2024 Eclairage passage piétons RD 57 La Quinardais	8 000,00 8 000,00	 7 800,00 4 290,00 42 120,00 5 460,00 59 670,00
2111	Terrains Nus Rétrocession Terre d'Armor / La Ville Malard Achat terrain pour piste cyclable	27 000,00 3 000,00 30 000,00	1,00 1,00
2183	Matériel Informatique Matériel informatique Mairie et services	4 000,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier Achats mobilier pour Centre de loisirs (transfert école)	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles Tables pique- nique et ping pong La Hisse Achats pour cantine (four ou Lave-Vaisselle) Vélos pour école maternelle Matériel Services Techniques	3 000,00 17 000,00 1 300,00 18 000,00 39 300,00	 0,00
231	Immobilisations corporelles en cours Travaux Réaménagements Bâtiments autour de la Mairie Travaux cimetière (aménagement espace cavurnes) Vitreaux église Aménagement espace déchets près de la cantine Travaux à l'école pour transfert ALSH Végétalisation de la cour	1 204 000,00 12 000,00 5 000,00 8 000,00 10 000,00 7 000,00 1 246 000,00	 0,00

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS 2025 / BUDGET PÔLE DE TOURISME

		Budget 2025	R.A.R
2184	Matériel de bureau et mobilier Achats mobilier pour Gîte d'étape	7 000,00	0
2188	Autres immobilisations corporelles Achats de 3 mobil-homes, transports, mises en place, terrasses...	80 600,00	
2313	Immobilisations corporelles en cours / Constructions Fenêtres du gîte, ballons d'eau chaude aux sanitaires ...	50 500,00	23 970,82



INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes nouvel arrivant, **pensez à vous inscrire sur les listes électorales.**

Vous avez la possibilité de vous inscrire soit en mairie, soit sur le site

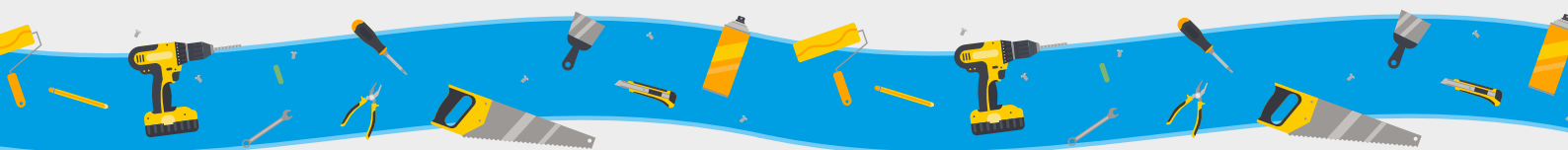
www.service-public.fr

Dans tous les cas : vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (à vérifier en mairie).

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant. Se présenter en mairie avec le livret de famille.



HORAIRES TRAVAUX

Conformément au nouvel arrêté préfectoral du 15 mai 2024 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département des Côtes d'Armor, on ne peut pas utiliser, pour des travaux de bricolage ou de jardinage, des appareils bruyants en dehors des horaires suivants :

- du lundi au samedi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures
- les dimanches et jours fériés : de 10 heures à 12 heures.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Vous avez la possibilité d'effectuer les démarches dans les mairies de : Dinan, Broons, Beaussais-sur-Mer, Plancoët, Matignon, Jugon-les-Lacs, ...

Pour la mairie de Dinan, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous au 02.96.39.22.43.

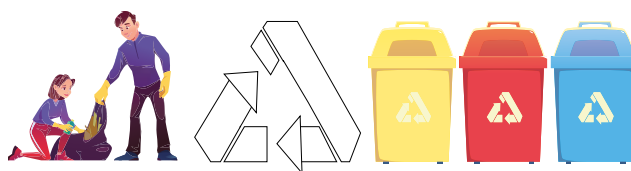
Il est demandé aux usagers d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'ANTS :

<https://ants.gouv.fr/> (pour le RDV se munir du récapitulatif reçu par mail ou du numéro de pré-demande attribué), à défaut remplir un formulaire CERFA (à récupérer en Mairie).

Pièces justificatives à fournir lors du rendez-vous :

- Photo d'identité : 1 photo officielle datant de moins de 6 mois, photographie fortement conseillé (non découpée, tête nue, de face, bouche fermée, visage centré et oreilles dégagées, sans lunettes, sans col roulé, écharpe, capuche, manteau, barrettes)
- Pièce d'identité : carte d'identité et/ou passeport et sa photocopie ou toute autre pièce avec photo (carte vitale, permis de conduire...)
- Justificatif de domicile : 1 original de moins de 3 mois (facture eau, EDF...)
- Acte de naissance : copie intégrale de moins de 3 mois (nécessaire pour la vérification des accents, tirets, filiation – Obligatoire en cas de 1^{ère} demande, perte/vol ou si la carte est périmée depuis plus de 5 ans)
- Perte ou vol : déclaration de vol (gendarmerie) ou de perte (à remplir lors du RDV en mairie) + 25 € en timbres fiscaux s'il s'agit de la carte d'identité (achat en bureau de tabac, à la Trésorerie ou sur le site internet <https://timbres.impots.gouv.fr>)
- Mineurs : en cas de séparation ou de divorce, jugement original précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant
- Timbres fiscaux pour passeport : adultes = 86 €, mineurs de 15 à 18 ans = 42 €, moins de 15 ans = 17 € (timbres papiers commercialisés en bureau de tabac ou dématérialisés sur <https://timbres.impots.gouv.fr>)

COLLECTE DES DÉCHETS



La collecte des ordures ménagères est assurée une fois tous les 15 jours sur l'ensemble du territoire (SEMAINE PAIRE).

Les emballages et les papiers sont placés dans le bac jaune et sont collectés tous les 15 jours (SEMAINE IMPAIRE).

Les collectes ont lieu entre 6h et 13h.

Pour une collecte assurée

- Déposez vos ordures ménagères en sacs fermés dans le bac de collecte,
- Déposez vos emballages et papiers recyclables directement en vrac, sans sac, dans une colonne d'apport volontaire de proximité ou dans votre bac jaune,
- Séparez verre, cartons, textiles et déchets de déchèteries pour les porter sur les lieux dédiés.

Les déchetteries les plus proches :

« CONILLÉ » À ST HELEN

Lundi-Mardi-Vendredi et Samedi
de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h45 (horaires fixes)
Tél : 02.96.88.23.22

« LES LANDES FLEURIES » À QUÉVERT

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi et Samedi
de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h45 (horaires fixes)
Tél : 02.96.87.51.37

L'accès est uniquement réservé aux habitants de l'Agglomération munis de leur badge. La demande de badge, gratuit pour les particuliers, se fait auprès de l'accueil des services techniques de Dinan Agglomération, rue Bertrand Robidou à Dinan ou sur le site internet www.dinan-agglomeration.fr (se munir d'un justificatif de domicile).

Un forfait de 16 passages est crédité, au 1er janvier de chaque année, sur le badge pour les sites dotés d'une plate-forme déchets verts à accès séparé et de 26 passages pour les autres sites.

Le badge permet d'accéder à toutes les déchetteries de l'agglomération.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est rappelé dans l'arrêté préfectoral du 25 avril 2023 que le **brûlage des déchets verts ménagers est interdit en tout lieu toute l'année** qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

Seules les plantes invasives ou malades à éliminer sont acceptées dans les centres d'incinération d'ordures ménagères comme celui des « Landes Basses » à TADEN.

ANIMAUX EN DIVAGATION

Attention à ne pas laisser divaguer vos animaux de compagnie

La commune adhère à la **fourrière départementale** (groupe SACPA).

Pour toute demande d'intervention, contactez la mairie.

Conformément à la législation (art.L211-24 du Code Rural), le groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière. Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

Les **animaux mordeurs ou griffeurs** seront gardés 15 jours pour satisfaire aux obligations réglementaires et faire réaliser les évaluations comportementales prévues par le Code Rural. Les frais engendrés seront à la charge du propriétaire.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES		
21.05.2024	Aloïs RAGOT MAIGNAN	18 la Quinardais
21.05.2024	Célestin RAGOT MAIGNAN	18 la Quinardais
06.01.2025	Cyriaque BENOIST	Le Châtelier Guitrel
12.03.2025	Nour AJDDIG	2 Mail du Verger

DÉCÈS		
21.05.2024	Célestin RAGOT MAIGNAN	18 la Quinardais
05.10.2024	Nicolas DURÉ	1 rue du Clos du Chêne
12.10.2024	Yvonne BOTREL (épouse LANGLAIS)	Launay
16.01.2025	Sylvie PASDELOUP (épouse MANIÈRE)	1 square de l'Eglise

URBANISME

BESOIN D'UN CONSEIL SUR VOTRE PROJET ?

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est à votre disposition - sur rendez-vous - pour étudier votre projet en amont de son instruction. Il s'agit d'un organisme départemental d'information, de conseil, ouvert à tous. Il apporte une aide gratuite aux particuliers qui désirent construire ou faire construire, transformer ou aménager, un bâtiment (habitation, local professionnel, annexe, etc.). **La permanence de l'architecte conseil du CAUE se tient, le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois, au Siège de Dinan Agglomération.** Les personnes intéressées peuvent **prendre rendez-vous** au service urbanisme de Dinan Agglomération en appelant **au 02 96 87 14 14.**

Espace Conseil France Rénov'

Un projet de rénovation énergétique donne lieu à une multitude de questions pour lesquelles les réponses sont disséminées chez différents intervenants (artisans, banques, constructeurs, notaires, etc.).

L'Espace France Rénov' de Dinan Agglomération vous propose de répondre à toutes vos questions :

Bénéficiez de conseils neutres et gratuits pour vos travaux de rénovation énergétique :

- Travaux d'économie d'énergie (isolation, ventilation, chauffage, eau chaude)
- Construction
- Énergies renouvelables
- Analyse des devis
- Travaux d'adaptation liés à la perte d'autonomie ou au handicap
- Aides financières nationales et locales mobilisables

**N'hésitez pas à prendre contact ou un rendez-vous avec un conseiller :
Espace Conseil France Rénov'**

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
au 02 96 87 42 44 (infoenergie@dinan-agglomeration.fr)

PERMIS DE CONSTRUIRE

02.12.2024	STEPHAN François	12 La Meffrais	Réhabilitation d'une dépendance
20.01.2025	SCI TED IMMO	2 impasse de la Rabine Verte	Construction nouveau bâtiment et rénovation de façades existantes
07.02.2025	SCI MIAINES	10 rue des Avoiries	Construction d'un bâtiment d'activités

AUTORISATIONS DE TRAVAUX

28.09.2024	STEPHAN François	12 La Meffrais	Pose de clôture
08.10.2024	ECO HABITAT ENERGIE	6 rue de la Mettrie	Installation de panneaux photovoltaïques
09.10.2024	JEANNE Nicolas	12 rue des Grippais	Pose de fenêtres de toit
09.10.2024	MOIZAN Annie	Rue de la Ville Malard	Division en vue de construire
24.10.2024	NW JOULES	14 rue des Avoiries	Elément préfabriqué stockage d'énergie
28.10.2024	DUBOURG Lydie	8 rue de Beauséjour	Création fenêtre de toit
30.10.2024	WOODMAP	La Tiemblais	Coupe et abattage arbres
07.11.2024	NIREL Hervé	23 rue de la Mairie	Conduit extérieur poêle à bois
25.11.2024	COUDRAY Patricia	10 rue de la Mettrie	Modification ouvertures
25.11.2024	SCI Les Avoiries	9-11 rue des Avoiries	Changement couverture et bardage
05.12.2024	LEGENDRE Myriam	17 Le Vaugarni	Modification ouvertures et pose portail
05.12.2024	LELIONNAIS Alain	4 rue des Ricochets	Remplacement clôture
18.12.2024	HARDY Patrick	60 rue de la Fontellerie	Remplacement clôture
19.12.2024	DUFOUR Ghislaine	5 rue de la Fontellerie	Pose d'une clôture
30.12.2024	BLAISE Christine	6 Le Vaugarni	Pose conduit de cheminée
24.01.2025	GIGOU Adrien	30 rue du Domaine de la Hisse	Création d'un hall
30.01.2025	RETOURNE Patricia	1B rue de la Ville Gué	Installation de panneaux photovoltaïques
03.02.2025	HERBAUDEAU René	50 rue de Coutances	Création d'une véranda
06.02.2025	LERMITTE Gwenaël	2 La Quinardais	Pose d'un portail
13.02.2025	BESANCON Loïc	17 rue des Ricochets	Construction d'une pergola
19.02.2025	DUFOUR Jean-Marie	14 rue du Clos du Chêne	Transformation garage en bureau
28.02.2025	LIMON Eliane	13 rue des Grippais	Création de deux portails
04.03.2025	CHEREL Catherine	7 rue de la Ville Gué	Pose d'une pergola
11.03.2025	AUBRY Jean-Yves	4 rue du Port	Remplacement huisseries
11.03.2025	PETIT Alexis	14 allée du Roncelet	Installation portail coulissant
14.03.2025	BOCHER François-Xavier	Impasse des Jardins	Pose d'une clôture
24.03.2025	PAIN David	17 rue du Domaine de la Hisse	Création d'une clôture et portail coulissant
25.03.2025	BONNET Philippe	4 rue de Coutances	Remplacement d'une clôture
25.03.2025	DELATTRE Christian	9 rue de l'Etang	Pose d'une clôture

Zoom sur...

ON NE POIREAUTE PAS AU JARDIN SOLIDAIRE !



Vous voyez tous le jardin solidaire le long de la route D57, mais on se demande ce qu'il s'y passe ? Qui participe ? Qui en bénéficie ? Ce mois-ci, nous sommes allés mener notre petite enquête pour en savoir plus !

Qui est à l'initiative ?



Ce mercredi, nous avons rencontré Joseph ARGOUARC'H, ancien agriculteur et formateur passionné, il vient de quitter tout récemment la présidence de l'association des « Jardins solidaires du Pays de Dinan ». C'est en 2019 que tout a commencé à Languenan, puis ont suivi les communes de Quévert, Lanvallay, Evran, Beaussais/Mer et St Samson/Rance en 2022 grâce à un contact avec Olivier Javaudin. Cette forme de solidarité s'est mise en place sous forme de jardins solidaires ou épicerie solidaire ou installation de serres. L'idée est de rendre des terres en zones agricoles, où il n'y a pas de pression foncière pour produire des légumes qui bénéficieront à des personnes en situation de précarité. La période COVID a aussi développé ce retour aux sources !

Qui peut participer ?

Tout le monde, peu importe l'âge, il faut juste de la motivation ! Vous venez à titre bénévole donner un coup de main à travailler la terre, semer, biner, récolter mais aussi discuter, partager un moment de convivialité. Pour reprendre les mots de Joseph, « les gens doivent se sentir bien ». Tout bénévole, en situation de précarité ou non, repart avec un panier de légumes à l'issue de l'après-midi. A l'instar du petit Noah qui est venu cet après-midi-là avec sa mamie

pour prêter main forte, trop déçu que l'activité n'ait pas commencé, il reviendra plus motivé que jamais la semaine prochaine !

La seule contrepartie est de cotiser à l'association avec 3 niveaux d'adhésion selon ses moyens (adhésion symbolique 1€, adhésion de base 15€, adhésion de soutien 30€).

Le rendez-vous se fait tous les mercredis après-midis de 14h à 17h (pas d'obligation d'être présent tous les mercredis) à partir de la mi-mars directement au jardin. L'animatrice de l'association Maud est présente en appui.

Où vont les légumes ?

A l'issue du ramassage, les légumes frais et locaux sont livrés au secours populaire ou la croix rouge selon les communes pour distribution aux personnes dans le besoin. Ce sont des légumes de base, pommes de terre, carottes, oignons, poireaux, betteraves, navets, salades... car n'oublions pas, il faut produire. Pas moins de 30 tonnes de légumes ont été récoltés en 2024 !

L'avenir ?

L'objectif réaliste de l'association est de conforter l'existant. Malgré tout, de nombreuses idées jaillissent, il faut continuer le partenariat avec « l'atelier du 5 bis », qui axe sur la façon de cuisiner ces légumes.

Le souhait est de pérenniser les actions avec les écoles autour du jardin et de la serre, qui permettent d'apprendre aux enfants les semis, le bouturage... L'association cherche des fonds pour financer un animateur qui porterait ce projet.

Maintenant, vous savez tout, si vous souhaitez vous occuper, donner un peu de votre temps, prendre l'air et tout cela dans la convivialité, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe !



Cultiver un potager ce n'est pas seulement produire ses légumes, c'est apprendre à s'entraider du moment de la semence à la récolte.
— Pierre Rabhi

UN PETIT NOUVEAU AUX SERVICES TECHNIQUES

Vous l'avez peut-être remarqué, il y a un petit nouveau aux services techniques. En effet il fallait remplacer Christian qui est parti à la retraite en fin d'année dernière. C'est donc Antoine BOULEY qui est venu le remplacer. Originaire de Côtes d'Or, Antoine a une formation en horticulture. Il a une solide expérience puisqu'il a travaillé 16 ans en serres dans le secteur de Dijon puis s'est évadé un an sur l'île de la Réunion. De retour depuis quelques années en Bretagne, il a enchaîné différents contrats dans les alentours mais il cherchait à se fixer. Il a donc décroché ce poste qu'il occupe depuis janvier dernier.

Les journées se suivent mais ne se ressemblent pas forcément et c'est ce qu'Antoine apprécie finalement. A ce poste, on peut faire de l'entretien, de la tonte, du bois, de la peinture...les activités varient entre la commune et le camping rendant le travail attrayant et diversifié. En plus, il y a un bon esprit d'équipe, quoi demander de mieux !



RENCONTRE AVEC LES 2 EMPLOYÉES DE MÉNAGE DE LA MAIRIE



Il y a tout juste un an, Gwen intégrait l'équipe des agents municipaux en tant qu'employée de ménage. Changement de vie professionnelle pour cette jeune femme qui était auparavant plutôt habituée aux métiers de la restauration.

Gwen partage aujourd'hui ses journées entre le camping et le gîte, l'école, les locaux de la mairie, les vestiaires de foot ou encore la salle des associations.

En saison, c'est dès le chant du coq (vers 5h45) que Gwen commence l'entretien du camping de

Beauséjour afin que tout soit propre avant le réveil des vacanciers.

Depuis septembre dernier, Julie a rejoint l'équipe. Installée dans la région depuis peu, elle a elle aussi un parcours professionnel diversifié.

Nous avons davantage de chance de la croiser à l'école puisque c'est là qu'elle passe le plus de temps : entre la cantine, l'entretien des classes et des parties communes les journées sont bien remplies. Julie s'occupe également de l'entretien de la salle des fêtes et des toilettes publiques. Le rôle de Gwen et Julie, souvent méconnu, est crucial : maintenir un environnement propre et garantir l'hygiène pour les usagers et professionnels des services municipaux.

L'enthousiasme avec lequel elles décrivent leurs missions témoigne de cette envie de bien faire. Motivées par l'autonomie et la diversité de leurs postes respectifs, elles n'en n'apprécient pas moins l'esprit d'équipe qu'elles ont pu développer entre elles mais également avec les autres agents de la commune : cuisinier, ATSEM et agent des services techniques avec qui elles échangent au quotidien pour rendre notre environnement le plus agréable possible.

LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Quatre jeunes Samsonnais ont participé à une demi-journée "Argent de poche" pendant les vacances scolaires d'hiver. Annaïg, Jules, Ewan et Renan ont réparé et nettoyé la serre communale et ils ont ramassé des branchages qui ont ensuite été rassemblés dans une haie sèche.

Pour rappel, en échange de 15 euros, les jeunes volontaires travaillent au service de la commune pendant trois heures sous la responsabilité d'un agent ou d'un élu. Alors que jusqu'à présent le dispositif s'adressait aux jeunes de 16 à 18 ans, à partir des vacances de printemps 2025, il sera ouvert aux 14-18 ans.



Annaïg, Jules, Ewan et Renan ont participé au dispositif argent de poche en Février

LA COUR DE L'ÉCOLE DU MENHIR AURA BIENTÔT UN AUTRE VISAGE



« La très minérale cour de l'école primaire actuellement »

Depuis plus d'un an, l'équipe pédagogique de l'école du Menhir et la municipalité ont la volonté de végétaliser la cour de récréation des élèves de Primaire. Pour cela, ils ont été accompagnés par l'association COEUR-Emeraude (devenue le PNR Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude). Ce travail a également permis aux enfants de s'exprimer et de faire des propositions.

Très minérale actuellement, la cour propose peu d'ombrages lorsque le soleil tape et ne dispose pas d'espaces verts alors qu'il est reconnu que ceux-ci ont un effet apaisant sur les enfants. Il y a bien actuellement une bande de terre le long des classes de maternelle mais il s'agit d'une terre de remblai peu propice aux plantations. Par ailleurs, l'enrobé noir absorbe la chaleur qui accentue encore la

température extérieure lorsqu'il fait déjà chaud et empêche l'infiltration naturelle des eaux pluviales.

D'ici l'automne, il est prévu de retirer une partie de l'enrobé ainsi que la terre de remblai le long des classes de maternelle puis de creuser des fosses de plantation pour quelques arbres et arbustes plantés avec les enfants. La terre ne restera pas à nue car elle sera recouverte de copeaux de bois : les enfants auront alors à leur disposition un nouveau terrain de jeu et de découverte dont ils devront prendre soin : il leur sera ainsi demandé de faire attention aux plantations, de ramasser les feuilles pour en faire du compost, et, grâce à des balais et des pelles à leur disposition, de balayer les copeaux qui sortiront des fosses.

SOS FAUNE SAUVAGE BRETAGNE UN « SAMU » POUR LES ANIMAUX EN DÉTRESSE

Un goéland avec une aile qui pend, un hérisson blessé dans son jardin, un merle ramené vivant par son chat ou encore une chouette tombée dans la cheminée... Souvent, pour un découvreur ou une découvreuse, la détresse animale est aussi synonyme de détresse humaine. Que faire ? Dois-je intervenir ? Comment ? Et surtout... Qui appeler ? Depuis le mois de mai 2024, un numéro téléphonique unique a été mis en place à l'échelle de la Bretagne : le 02 57 63 13 13. Au bout du fil, 7 jours sur 7, une équipe de médiatrices et médiateurs professionnels est là pour apporter des conseils et orienter les découvreurs vers la solution la plus adaptée à leur situation. Lorsque cela est nécessaire, l'équipe s'appuie sur un réseau de bénévoles-rapatrieurs pour acheminer les animaux depuis les cliniques vétérinaires partenaires jusqu'aux centres de soins pour la faune sauvage.

Ce service, baptisé SOS Faune Sauvage Bretagne, qui fonctionne sur le principe d'un « SAMU », est le fruit d'un long travail mené collectivement, suite à une étude réalisée en 2021 sur la situation – toujours

très difficile, faute de moyens ! – de la faune en détresse en Bretagne. Porté par la LPO Bretagne, association de protection de la nature, et le parc refuge animalier Les Terres de Nataé, ce projet bénéficie de l'accompagnement de l'Agence Bretonne de la Biodiversité et du soutien financier de la Région Bretagne et de l'Union Européenne. Mais il n'est pas seul : il fédère en effet des premiers partenaires qui sont tous des maillons essentiels dans cette chaîne au service du vivant, à savoir la Station LPO Ile Grande (centre de soin LPO France), les associations Trisk'Ailes et Faune Ethique ainsi que l'Ordre régional des vétérinaires de Bretagne. Une première en Bretagne, mais aussi en France... Qui pourrait donner des ailes à d'autres régions !

SOS Faune Sauvage Bretagne

7 jours sur 7, de 9h à 18h

02 57 63 13 13

<https://sosfaunesauvage.bzh>

Vous souhaitez devenir bénévole-rapatrieur ?

Envoyez un mail à contact@sosfaunesauvage.bzh



SOS FAUNE SAUVAGE BRETAGNE

**Vous avez trouvé un animal en détresse ?
Vous avez un souci avec un animal sauvage ?**

02 57 63 13 13



**J'ai trouvé un animal en détresse.
Que faire ?**



S'assurer que l'animal est bien en détresse :
Appeler SOS Faune Sauvage Bretagne au **02 57 63 13 13**
ou consulter la FAQ sur notre site internet



Flashez ce QR code pour voir la FAQ

Le sécuriser :

- Placer l'animal en sécurité dans un carton préalablement troué, avec un fond de papier journal.
- Ajouter une bouillotte couverte d'un linge, bien fermée et bien calée.
- Le mettre au repos dans une pièce tempérée sans lumière et sans bruit.
- Ne donner ni à boire, ni à manger.
- Ne pas caresser, ni parler à l'animal.



Le transporter :
Si vous devez l'emmener à un centre de soins pour la faune sauvage ou à un vétérinaire spécialisé, calez le carton fermé dans le coffre de la voiture pour le trajet.



SOS Faune Sauvage
02 57 63 13 13 - contact@sosfaunesauvage.bzh
www.sosfaunesauvage.bzh
Conception Graphique : Adèle Torchin
Textes : Solène Dulac
Photos © Olivier Retail
Illustrations © Cécile ROUSSE-L'oiseauMagJunior-LPO



soutenue par la Région Bretagne
cofinancée par l'Union Européenne

DES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Qu'est-ce que l'économie circulaire ? Il s'agit en fait d'un concept très simple, basé sur le réemploi pour éviter le gaspillage des ressources. Rien de bien révolutionnaire en fait, simplement un minimum de bon sens !

Pendant de nombreuses années, les agents des Services techniques de la commune ont emmené à la déchetterie toutes les tailles de haie et toutes les feuilles qu'ils ramassaient.

Depuis le 1er janvier 2024, ils n'ont plus la possibilité de le faire. Mais ce changement avait été anticipé : les haies qui nécessitent le plus de tailles (en particulier celles de laurier palme) sont progressivement supprimées et d'autres sont plantées avec des essences locales qui nécessitent moins de tailles et sont bien plus favorables à la biodiversité.

Quand c'est possible, les branches sont broyées et servent de paillage dans les espaces verts de la commune à la place des bâches plastiques qui se dégradent et se décomposent en microplastiques



qui, emportés par les eaux pluviales, prennent ensuite la direction de la Rance. Les sapins de Noël que de nombreux habitants ont déposés au début de l'année dans les espaces prévus, ont aussi été broyés et paillent désormais le talus à l'entrée du parking du port.

Autre exemple, les feuilles ramassées à l'automne ont été étalées sur le jardin solidaire derrière la maison médicale et ont permis d'enrichir rapidement un sol très pauvre à l'origine et donc d'éviter d'avoir recours à des engrais !

Les agents techniques communaux sont fortement engagés dans cette démarche et nul doute qu'à l'avenir ils prendront d'autres initiatives du même genre.

LES PRINTANIALES DE JAZZ 2025

Samedi 17 mai à 19h sur le parvis de la salle des fêtes, c'est un concert gratuit avec au programme :

- **Le Hot club de Rennes** composé de Pauline Lavat à la clarinette, Maxence Ravelamanantsoa au saxophone, Vincent Robineau à la guitare, Hugues Lasserre à la contrebasse réunis pour vous faire revivre les grandes heures du jazz « hot ».
- **Corinne Sahraoui** au chant qui explore le répertoire des standards de jazz ainsi que des compositions inspirées du gospel et un trio de musiciens, Eric Richard au piano, Duylinh Nguyen à la contrebasse, Patrick Jouannic à la batterie.

Restauration et buvette sur place. Repli dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps.



DES PASSIONNÉS À LA TÊTE DE LA BOULANGERIE

Le 20 décembre dernier, beaucoup de Samsonnais ont été soulagés de voir enfin les rideaux de la boulangerie se lever. Ce sont Rémi et Claire, déjà installés depuis 1 an dans la boulangerie de St Hélien qui ont relevé de défi de reprendre la boulangerie de St Samson fermée depuis 4 mois.

Non seulement les habitants ont pu retrouver ce commerce essentiel (pour reprendre une expression de 2020...) mais ils ont pu également découvrir de nouvelles saveurs grâce au savoir faire de Rémi. Ce compagnon boulanger est un vrai passionné.

Normand d'origine, il a à cœur de proposer des produits de qualité qui reflètent son savoir-faire acquis lors de son compagnonnage comme par exemple la tourte de seigle de Margeride issue de Lozère. Cette passion l'a mené à faire son propre levain, il aime le côté « vivant » de son métier.

Pour satisfaire tous les goûts, la boulangerie propose une large gamme de pain spéciaux comme la tourte de seigle ou la tourte alouette 100% levain maison, le pain aux fibres, le grand épautre ou encore la baguette sarrazine. Même s'ils n'avaient pas l'habitude, les clients peuvent aussi acheter du pain au poids, ainsi que la nouvelle baguette « croquise » (ex-tradition), issue d'une démarche visant la décarbonation avec des produits plus naturels.

Les plus gourmands ne sont pas en reste avec les viennoiseries pur beurre fabriquées sur place avec des ingrédients locaux. Vous pouvez aussi commander des galettes au plus tard le jeudi midi pour réception le vendredi. Et pour la pâtisserie, le mieux aussi est de commander.

Si le choix est déjà très large, le couple souhaite continuer à innover et surtout à proposer des saveurs qui pourraient plaire au plus grand nombre. La semaine précédant Pâques, une grande animation permettra de sonder la clientèle en proposant la dégustation de pas moins de 14 sortes de pains. Chacun pourra ainsi faire part de ses préférences.



Le couple a donc à cœur d'innover et de satisfaire ses clients. Ils souhaitent répondre au mieux à la demande en proposant à terme un coin épicerie avec des produits locaux, et pourquoi pas développer leur gamme en proposant de la tarterie, des glaces...

Et pour cela, ils peuvent aujourd'hui compter sur leur équipe, dont Géraldine qui assure la vente le matin (sauf le mardi) et Charline l'après-midi.

Alors n'hésitez plus, changez de votre classique baguette et goûtez à tous ces bons pains ! Nous, après l'interview, on a eu envie de tout goûter !

Horaires

Lundi : fermé

Mardi : 7h30-13h30 / 15h30-19h

Mercredi : 7h30-13h00

Jeudi : 7h30-13h30 / 15h30-19h

Vendredi : 7h30-13h30 / 15h30-19h

Samedi : 7h30-13h30 / 15h30-19h

Dimanche : 7h30-13h00



« MÉTAMORPHOSE COIFFURE », LE NOUVEAU SALON DE COIFFURE VIENT D'OUVRIR

Vous l'avez sûrement remarqué, c'est un nouveau visage qui est arrivé au salon de coiffure de Saint Samson/Rance. Et qui de mieux qu'une Samsonnaise, Laëtitia RABEC, pour reprendre le salon de coiffure, un bilan carbone parfait !!!

Ça tombe bien car cette normande d'origine est très sensible sur le sujet, puisqu'elle utilise 100% de produits végétaux pour une approche éco-responsable. Après 16 ans d'expérience dans la coiffure, Laëtitia cherchait un salon de coiffure à reprendre proche de chez elle, et la coiffure c'est sa passion. Mais elle sait ce qu'elle veut et a fait des choix pour proposer à ses clients et clientes des prestations de qualité, et qu'on ne retrouve pas partout. En plus de sa formation de coiffeuse, Laëtitia s'est spécialisée dans le mariage-événementiel, les techniques de balayage et la coloration végétale. Elle met donc toutes ses connaissances au service de ses clients.

Son « dada », c'est la coloration végétale, avec une approche naturelle et respectueuse du cuir chevelu. Pour celles qui font des couleurs et qui ne connaissent pas la technique, il faudra passer par une cure détox, à base d'argile. Les clientes semblent réceptives à cette nouvelle technique.



Vous verrez également dans cette boutique qu'il y a eu quelques modifications car une cabine de massage du cuir chevelu a été installée, selon la technique japonaise du « Head Spa ». Elle sera en service d'ici quelques semaines.

La coiffeuse aime l'évènementiel et s'est donc spécialisée dans la coiffure lors de grands rendez-vous. N'hésitez pas à faire appel à elle pour des mariages et autres célébrations. Au-delà du côté professionnel, la passion l'animant, elle a participé au « défilé des marquises » à Liffré en décembre dernier, l'occasion de contribuer à une bonne cause au profit du centre Eugène Marquis à Rennes puisque des femmes touchées par le cancer, en rémission ou en cours de traitement ont défilé, revêtant les plus belles tenues et les plus belles coiffures.

Au-delà de son activité, Laëtitia souhaite mettre en avant les artistes locaux, et exposera leurs produits dans sa boutique, une façon également d'assurer la décoration du magasin. Elle a actuellement les tableaux d'un peintre, et des produits en céramique. Elle propose également des boucles d'oreilles qui sont en vente, pour repartir totalement relooké !

Laëtita sera seule à vous accueillir au sein du salon, elle a donc dû faire des choix et accepte les clients à partir de 16 ans.

N'attendez plus, vous pouvez prendre rendez-vous dans ce nouveau salon de coiffure « Zen » comme le disent les avis, via planity

Situé au 14 rue de la Mairie, 22100 Saint Samson sur Rance

Horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Jeudi et Vendredi de 9h à 18h
Et un samedi matin sur 2 de 9h à 13h



OÙ EN EST-ON DANS LE PROJET DE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DE L'ANCIENNE ÉCOLE ?



De quels bâtiments s'agit-il ?

■ Ceux qui subiront une rénovation globale

Ces travaux font partie de la tranche ferme ; ils seront effectués en deux temps :



- Phase 1 - Rénovation et extension du Pôle des Arts en lieu et place de l'ALSH existant + Aménagement d'un Espace jeune + Réaménagement du grand

logement existant situé près du préau. Cette phase aura peu d'impact sur le fonctionnement du bâtiment administratif car les sites choisis sont tous dans l'aile ouest et à l'arrière de la cour de l'actuelle garderie.

- Phase 2 - Rénovation de l'accès principal et du hall de la mairie + Rénovation de la salle de musique existante pour mise en place de l'Espace Partagé avec local de stockage dédié + Rénovation énergétique des locaux de la Mairie (principalement le changement des fenêtres, plus du tout hermétiques). Par contre, cette phase impactera fortement le fonctionnement des locaux administratifs, en particulier lorsqu'il s'agira de s'attaquer au hall d'entrée (voir ci-dessous).

■ Ceux dont la rénovation est conditionnelle

Ces travaux dépendront des capacités financières de la commune ;

- Rénovation de la bibliothèque dans le périmètre actuel et création de l'extension de la bibliothèque + Aménagement de logements au-dessus de la bibliothèque actuelle.

■ Ceux qui seront peu impactés

La rénovation concerne tous les bâtiments autour des locaux administratifs de la mairie, mais assez peu les bureaux de la mairie où le moyen de chauffage sera modifié (c'est la même chaudière) et les fenêtres changées car elles ne sont plus hermétiques.

Concrètement, quelles transformations sont prévues ?

Le mode de chauffage :

Les tranches de travaux intègrent le remplacement des systèmes de chauffage existant, y compris celui du logement (2 chaudières au fioul) qui donnent de sérieux signes de fatigue et qui sont très énergivores. Pour le moment, le futur mode de chauffage n'est pas déterminé. Des études seront réalisées par le cabinet spécialisé, co-traitant de l'architecte choisi. Le mode de chauffage sera choisi en fonction des critères suivants : forte réduction de la consommation énergétique (objectif -75%) et des gaz à effet de serre, coût d'installation, coûts de fonctionnement sur plusieurs années et facilité de la maintenance.

Les usages des différentes salles :

■ Tranche ferme :

- Un Pôle des Arts déménagé vers l'actuel ALSH et agrandi. Dès la rentrée de septembre 2025, l'ALSH sera transféré dans les locaux du groupe scolaire existant.



- Un Espace Partagé créé dans l'ancien pôle des arts et des espaces de rangement dans l'actuel garage : ce lieux confortable et très modulable accueillera des activités variées et chacune d'entre elles disposera de son espace de rangement.
- Un espace pivot central rénové donnant sur le parvis de la fontaine de la mairie : le hall redeviendra l'entrée principale et il permettra d'accéder directement aux trois ailes principales

du bâtiment. Avec son plancher rabaissé, il sera accessible aux personnes à mobilité réduite et continuera à accueillir des expositions bien plus visibles qu'avant. L'entrée par la rue du 19 mars 1962 restera possible.

- Un Espace Jeunes sera créé : pour le moment, la commune ne dispose pas de cet équipement pour les enfants et les adolescents.
- Le réaménagement du logement T4, actuellement insalubre. Le choix a été fait de le conserver car rendre accessible au public les étages du bâtiment entraînerait des surcoûts très importants (notamment l'installation d'un ascenseur) mais aussi car la demande de logements locatifs est très forte sur la commune.



■ Tranche conditionnelle :

- Une Bibliothèque réaménagée et agrandie dans la salle de réunion attenante
- L'extension de l'espace de bibliothèque existante sur le parvis de l'actuelle entrée de la mairie.
- Un ou des logements créés en étage de type T1 et T2 au-dessus de la bibliothèque. Comme pour le

logement T4 situé près du préau, il s'agit de limiter les coûts (dans les bâtiments publics, les étages doivent être accessibles à tous mais pas dans un logement) et de répondre à la forte demande de logements locatifs.

- Cette tranche de travaux ne deviendra ferme que si la situation financière de la commune le permet.

Quels sont les objectifs de ces travaux ?

Ces travaux répondent à de multiples objectifs :

- Un bâtiment fonctionnel et confortable pour ses utilisateurs ; cela signifie que l'ensemble des équipements publics seront facilement accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, aux parents avec de jeunes enfants (poussettes).
- Une augmentation des surfaces existantes pour certaines activités correspondant mieux aux usages (cela passe par exemple par la création d'espaces de rangement pour le pôle des arts ou l'espace partagé) ;
- Une optimisation des surfaces de circulation intérieure, ainsi que des espaces communs : beaucoup d'espaces seront accessibles depuis le hall d'entrée ;
- Une utilisation simple et fiable du bâti et de ses équipements pour limiter au maximum l'entretien, la maintenance et faciliter l'exploitation (mode de chauffage, la VMC, l'éclairage...). C'est notamment ce qui explique le refus d'installer de nouveaux ascenseurs pour accéder aux deux ailes du bâtiment ;
- Un bâtiment performant au niveau énergétique avec une réduction de 75% des consommations d'énergie. Cela passe bien sûr par le choix du mode de chauffage le plus pertinent mais aussi par l'amélioration de la performance thermique des bâtiments et la gestion de la consommation énergétique en adaptant les surfaces aux besoins ;
- Une attention particulière à la préservation de la santé des usagers dans les bâtiments par la qualité de l'air, la qualité des matériaux...
- Une meilleure visibilité de l'accessibilité du bâtiment : la plupart des visiteurs qui ne connaissent pas la mairie cherchent à y entrer par la rue de la mairie (ce qui est logique en même temps !).

Pourquoi ces objectifs ont-ils été retenus ?

L'opération s'inscrit dans une démarche plus globale de revitalisation du centre bourg. Une étude urbaine a été réalisée en ce sens en 2022 qui a mis en avant la nécessité pour la commune de réhabiliter l'ancienne

école communale abritant aujourd'hui une partie des locaux de la mairie, de l'ALSH et la bibliothèque.

Ces choix sont le fruit d'un gros travail préparatoire, en particulier avec les usagers.

Un Comité de Pilotage (Copil) réunissant des usagers, des agents et des élus s'est également réuni plusieurs fois, notamment pour auditionner trois cabinets d'architectes.

Quel budget pour ces travaux ?

L'enveloppe prévisionnelle (valeur octobre 2024) est de 1.170.000 € HT pour la tranche ferme et de 425.000 € HT pour la partie conditionnelle.

Pour ces travaux, de nombreuses subventions seront demandées notamment auprès de Dinan agglomération (fonds de concours), du département (contrat de territoire) ou encore auprès de l'Etat (fonds vert, dotation d'équipement des territoires ruraux...).

Quelles étapes ont déjà été franchies ?

Le cabinet d'architecte Jérôme Guilloux, de Laillé (35), a été choisi pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération par une délibération du conseil municipal, votée à l'unanimité le 11 mars 2025, pour un montant de 135 694 € HT soit 162 832.80 € TTC pour la tranche ferme et 33 736 € HT soit 40 483.20 € TTC pour la tranche conditionnelle.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Printemps 2025 : audit énergétique (nécessaire pour l'obtention de subventions) et diagnostics obligatoires (amiante, plomb...).

Courant mai 2025 : Avant-projet sommaire proposé par le maître d'œuvre (architecte)

Courant juin 2025 : Avant-projet détaillé

Été 2025 : dépôt du permis de construire

Rentrée scolaire 2025 : transfert de l'ALSH et de la garderie à l'école.

Lancement des travaux (ancien ALSH) : Début 2026

Quels délais pour la réalisation des travaux ?

Les délais de réalisation du projet sont de 55 mois y compris le temps des études et l'année de garantie de parfait achèvement.

Le chantier pour la tranche ferme (espace des arts + grand logement + espace jeune + hall d'entrée + espace partagé) devrait commencer début 2026 pour 18 mois de travaux dont deux mois de préparation.



ACTIVITÉS COMMUNALES



Du sport, du cirque, du théâtre, de la musique à votre porte !

La commune vous offre un large panel d'activités culturelles et sportives, pour vous et vos enfants à partir de 5 ans. La prise en charge d'une partie du coût de l'activité par la commune, permet d'offrir aux Samsonnais des temps de loisirs de qualité à des tarifs accessibles.

L'objectif de ces activités est de permettre aux enfants et aux adultes de faire des découvertes sportives et artistiques.

De nombreux événements sont organisés toute l'année par le service animation (3h sans écran, soirée cabaret, téléthon...):

Les prochains rendez-vous :

Chocolat Pestacles :

Jeudi 12 juin à partir de 16h45 dans la cours de la garderie

Pour fêter la fin de la saison et des ateliers communaux, les enfants de l'école des arts, vous présenteront quelques petits numéros qu'ils auront créés.

Fête de la Musique :

Samedi 14 juin à partir de 16h Place de la Mairie

De nombreux groupes, issus des ateliers musique de la commune mais aussi des alentours, dans des styles divers et variés, viendront égayer cette journée festive et conviviale.

Concert au Camping Beauséjour :

Juillet (date à déterminer)

Venez vous joindre à nous lors de cette soirée musicale gratuite et festive sur la terrasse du bar du camping.





Oyez Oyez lectrices et lecteurs !



Lecteurs et lectrices, depuis que votre Bouquinette fait partie du réseau LIRICI qui regroupe une trentaine de bibliothèques de Dinan Agglomération et qui vous permet d'emprunter gratuitement des ouvrages dans n'importe quelle bibliothèque de ce réseau, nous constatons un nombre accru d'adhérents et d'emprunts. Nous sommes également heureux d'accueillir de plus en plus de lecteurs et de lectrices d'autres communes.

Un catalogue en ligne est disponible à l'adresse suivante:

<https://lirici.dinan-agglomeration.fr/>

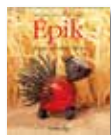
Les principes de services public de votre bouquinette et de son équipe de bénévoles n'ont pas changé. Ils restent basés sur le conseil, l'accueil, la convivialité, la proximité. Ils s'attachent à offrir la possibilité pour chacun d'accéder aux livres et à la lecture et plus largement à la culture. Nous organisons des événements depuis plus de 15 ans (Chocolat Lectures, Soirée Cabaret, 3h sans écran...) et nous sommes vigilants à toujours vous offrir un panel de documents diversifiés et actuels (romans, polars, revus, documentaires, BD, albums, CD, DVD...).

Si vous êtes en CM2 ou au collège, des bénévoles sont prêtes à vous accueillir pendant leurs permanences pour vous montrer comment ça marche, les prêts, les retours de documents, le fonctionnement du logiciel... Si vous êtes intéressé c'est simple : inscrivez-vous en mairie en indiquant vos disponibilités et en donnant vos coordonnées pour pouvoir être contacté.

Plus largement, quelque soit votre âge, si vous souhaitez vous impliquer dans la gestion et l'organisation de la Bouquinette, vous êtes les bienvenus.

Parmi les nouveautés :

■ Pour les enfants



« *Epik au pays des hautes herbes* » Alain Burban, Marc Loyon et Paskal Martin

EPIK est tout petit. Il vit dans le monde mystérieux des hautes herbes, un monde peuplé d'étranges créatures. De sa rencontre avec KOULI KOULA et RIBOULI naîtront de folles aventures qui les mèneront dans le pays de la nuit.

■ Pour les ados



« *Le caillou* » de Joachim Hérisse et Marion Bulot

Timéo, un garçon de huit ans, vit avec sa grand-mère à la lisière de la ville. De nature hypersensible, tout le terrorise : la ville, l'inconnu, les autres. Pour l'aider à vaincre ses peurs, sa mamie lui donne un caillou magique lui permettant de recommencer la même journée et d'apprivoiser ses angoisses.



« *Les petites voleuses* » de Claire Renaud

Pauline, alias Popo, n'éblouit personne, à l'inverse de sa cousine Héloïse qui vit dans une banlieue très chic de Paris, fréquente un lycée bourgeois et organise des rallyes. Pauline l'admire et l'envie, et ferait tout, tout, tout pour rentrer dans ses grâces.

■ Roman adultes

« *Tout le monde aime Clara* » de David Foerkinos

Clara voit au-delà des apparences. Ceux qui la connaissent la redoutent autant qu'ils l'admirent. Car elle ne prédit pas seulement l'avenir, elle l'éveille.

« *La fugue* » d'Aurélié Valognes

On a tous un jour eu envie de partir, de claquer la porte, de tout quitter. Inès, mariée, deux enfants, arrivée à la moitié de sa vie, se sent arrivée nulle part. Elle porte, gère, s'oublie. Et on l'oublie. Emprisonnée dans une existence qui ne lui correspond plus, un jour, elle part.

Horaires de la Bouquinette :

- Mardi : 18h-19h
- Mercredi : 10h-11h30 / 13h30-15h
- Vendredi: 16h15-17h30
- Samedi: 14h-16h

Et chaque 1^{er} vendredi du mois (hors périodes de vacances scolaires) de 16h30 à 17h15 "**Chocolat Lectures**" pour les petits et les grands.

La bibliothèque fonctionne grâce à ses bénévoles, afin d'étoffer ses propositions et ses actions, nous serions heureux d'accueillir vos suggestions, soit à l'accueil de la Bouquinette lors de votre passage ou par mail (bouquinette.stsamson@orange.fr).

LA MARGOULETTE

Le Centre de Loisirs est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël et août) de 7h30 à 18h30 et propose à vos enfants à partir de 3 ans, de nombreuses activités sportives, artistiques, manuelles et des sorties.

La Margoulette fait l'objet d'une déclaration et d'un agrément auprès du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports. Il est donc soumis à une réglementation stricte en matière d'accueil, d'encadrement et de pédagogie. (Vous pouvez retrouver son projet éducatif et pédagogique sur le site de la mairie de Saint-Samson-sur-Rance : <https://www.saint-samson-sur-rance.fr/>)

Le temps du repas étant également un temps d'apprentissage et de découverte, nous bénéficions, tous les mercredis et toutes les vacances scolaires, de repas équilibrés et de qualité élaborés sur place par le cuisinier de l'école.

Les prochaines vacances :

- Pendant les vacances de pâques la Margoulette sera ouverte **du lundi 7 au vendredi 18 avril.**
- Pendant les vacances d'été elle sera ouverte **du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août.**

Cette année encore dès les vacances d'avril nous bénéficierons du prêt par la mairie de Dinan de 2 vélos cargos, ce qui nous permettra de proposer des sorties vélos, d'organiser des déplacements ou du transport de matériel et plus largement de promouvoir une mobilité douce.



Lors de cette période d'été outre les activités journalières proposées au centre, nous organiserons également des mini-camps au camping Beauséjour et au camping de Jugon-les-Lacs

Attention, le nombre de places étant limité et les demandes d'accueil plus nombreuses pensez à inscrire vos enfants !





L'Association des Parents d'Elèves de l'école Le Menhir de St Samson Sur Rance

L'APE, un acteur clé de la vie scolaire !



Découvrez comment l'Association des Parents d'Elèves contribue au bien-être et à la réussite de nos enfants

L'Association des Parents d'Elèves (APE) est bien plus qu'une simple association. C'est un véritable lien entre la famille, l'école et la commune. Composée de parents bénévoles, elle joue un rôle essentiel dans la vie de notre école en organisant diverses activités et en soutenant les projets pédagogiques.

Les missions de l'APE

- **Créer du lien** : tout au long de l'année, l'APE organise de nombreuses manifestations (ventes à thèmes, fêtes et spectacles ...) qui permettent de créer du lien entre les familles et de récolter des fonds.
- **Soutien financier** : grâce aux bénéfices des événements organisés, l'APE a pu verser à l'école 2183€ pour la classe de voile (CM2) ainsi que 3200€ pour les autres activités scolaires (environ 28€ par enfant).

Les bénéfices pour les enfants

Grâce à l'**engagement** de l'APE et de tous les bénévoles, nos enfants peuvent bénéficier :

- **De sorties scolaires enrichissantes** : visite du musée Manoli (CE2, CM1, CM2), sortie nature (PS, MS), Château de la Hunaudaye (GS, CP), etc. Ces sorties permettent de nombreux apprentissages grâce à de nouvelles expériences et l'accès à une ouverture de l'esprit.

- **De matériel pédagogique de qualité** : l'APE permet d'acquérir du matériel supplémentaire qui vient compléter celui fourni par l'école.
- **D'animations variées** : les événements organisés par l'APE offrent aux enfants des moments de partage et de plaisir. Exemples : spectacle de Noël, chasse aux trésors de Pâques, fête de l'automne et fête de l'école, boum du carnaval, tour du monde en goûter, etc.

Comment s'impliquer ?

Que vous ayez un peu ou beaucoup de temps à consacrer, il existe de nombreuses façons de participer :

- **Donner un coup de main lors des événements** : votre aide est précieuse pour la réussite des manifestations organisées par l'APE. Différents soutiens sont possibles : préparer un gâteau/quiche, aider à l'installation/rangement, donner 1h de votre temps à la buvette, etc.
- **Transmettre vos idées** : n'hésitez pas à proposer au bureau de nouvelles idées d'activités, animations ou de projets.

Conclusion

L'APE est une association dynamique et conviviale qui a besoin de vous et de vos idées pour continuer à proposer des actions bénéfiques pour nos enfants. Rejoignez-nous !



Pour nous contacter :
stsamson.ape@gmail.com
Suivez-nous sur Facebook :
APE Ecole Le Menhir

Calendrier :

- Vendredi 04 avril : tour du monde en goûter
- Dimanche 27 avril : Chasse aux trésors de Pâques
- Dimanche 18 mai : Vide-grenier, ouvert à tous
- Samedi 14 juin : fête de l'école suivie de la fête de la musique, ouvert à tous

CLUB DE L'AMITIÉ DE ST SAMSON / RANCE

Une sortie du club de l'amitié avant l'été

Le club de l'amitié organise une sortie le 12 juin 2025

« Secrets de la RIA d'ETEL » avec au programme :

- Le matin une croisière commentée sur la Ria d'Étel : un estuaire pittoresque à travers une mer intérieure de 22 km² jusqu'à l'îlot de Saint-Cado.
- Le midi déjeuner au restaurant « le Dauphin » à Kervignac.

- L'après midi est consacré à la découverte libre de la citadelle de Port Louis sur la rade de Lorient. (avec entrée aux musées de la marine et de la compagnie des Indes).

(82€/personne, ouvert à tous).

Pour tous renseignements et inscriptions

Rémy LE FLOHIC Tél : 02 96 39 33 49

Robert HUNAULT Tél : 02 96 39 46 69

SAINT-SAMSON FESTIVITÉS

Saint Samson Festivités a tenu son Assemblée Générale le vendredi 7 février pour dresser le bilan moral et le bilan financier de l'année écoulée. Elle a également présenté les différentes manifestations programmées pour 2025.

Un nouveau Bureau a été constitué:

Présidente: Danielle Levannier-Guillemet

Trésorière: Christiane Lacroix

Secrétaire: Thierry Guillemet

Membres du Conseil d'Administration:

Florian Berthouly, Patrick Egault, Eric Krier, Alexis Oleron, Marion Guillemet

Marché des Créateurs du 11 Mai 2025:



40 exposants sur le site de l'Écluse du Châtelier dimanche 11 mai de 10 h à 18 h, entrée libre et gratuite.

Peintres, écrivains, sculpteurs, graveurs, décorateurs, poteries, maroquinerie, textiles et bijoux, créateurs sur tous types de matériaux, objets festifs et utilitaires.

A deux semaines de la fête des mères.

Petite restauration sur place et buvette.

Festi-Rance des 26 et 27 juillet 2025:

GRATUIT

Sur le terrain des sports rue du Domaine

- **samedi 19 h:** **MakeitShine**, groupe local, rock influence britannique

- **samedi 21 h :** **La Jarry d'Orléans**, rock français, alternatif
- **samedi 23 h :** **Maracujah** de St Malo, reggae, hip hop, rock, français et accents créoles
- **dimanche 12h30 :** **Double Dose**, groupe local, blues rock, jazz
- **dimanche 14h30 :** **O'Bronson**, folk rock, punk, façon western
- **dimanche 16h30 :** Gérard Jaffrès chanson française et celtique
- **dimanche 18h30 :** Carré Manchot, festdeiz, musique bretonne à danser

Buvette et restauration sur place avec moules-frites

Loto du 7 septembre:

Animé par Dom Animation, 2 500 € en bons d'achat

Buvette et petite restauration



20 ANS DE FOOT LOISIR À ST-SAMSON



Cette année 2025 la section foot loisir, dernier vestige du club de foot de FC St-Samson, fête ses 20 ans d'existence. Espérons que dans 20 ans il y aura encore une équipe de foot qui réunira des Samsonnais de tous âges et de tous niveaux pour partager des moments conviviaux et sportifs.

Une semaine dans la vie du FC-St Samson :

- **Lundi** : Les premiers contacts sont envoyés aux joueurs pour préparer le match de vendredi et rappeler à tous que demain mardi il y a entraînement. Rendez-vous de novembre à février en salle à 21h et de mars à octobre sur le terrain en herbe à 20h15.
- **Mardi** : Après une bonne journée de travail, place au sport avec l'entraînement du mardi. Rendez-vous 20h15 au stade pour un entraînement. Quelques exercices balle au pied (pas trop non plus il faudrait pas qu'on devienne trop bons...) puis très vite vers 21h un match sur quart ou demi terrain.

Si il n'y a pas d'anniversaire à fêter fin de l'entraînement à 22h15 sinon ça dure un peu plus longtemps.

- **Mercredi** : Malgré des muscles parfois douloureux pas de mots du médecin donc reprise des activités professionnelles pour tous.
- **Jeudi** : Préparation du match de vendredi par le staff. Préparation qui se résume à un bilan des présences pour préparer le repas du vendredi soir. Prise de contact avec nos futurs adversaires pour valider le match et surtout pour la question du jour : « Vous serez combien à manger ? »
- **Vendredi** : The Big Day comme disent nos voisins du dessus.

19h15 Arrivée de l'équipe de traçage du terrain. Et oui ! Dans ce club on trace aussi les lignes. Notre cuistot officiel Philippe prépare déjà la salle du repas, les bonnes odeurs de cuisson ne vont pas tarder à titiller nos narines.

20H15 Arrivée des premiers joueurs puis mise en place de l'équipe sur tableau blanc.

21h00 Tout le monde est prêt pour le début du match, petit « Hip hip hip » en l'honneur de nos adversaires et c'est parti. N'attendez pas le coup de sifflet de l'arbitre, il n'y en a pas (d'arbitre et donc de sifflet).

23h00 Fin du match. Toujours pas d'arbitre donc pas de coup de sifflet. À la douche !

23h24 Les deux équipes se réunissent devant la buvette pour se requinquer avec une spécialité footballistique : le jus de houblon, 25cl pas plus ! et on passe à table. au menu pâtes carbo ou bolo ou rôti ou tartiflette ou Évidemment on refait le match et on philosophe cordialement sur le sujet emblématique de l'après-match. Hors-jeu ou pas hors-jeu ? Fin de la longue et belle soirée. Au dodo !

● **Samedi** : Les jambes sont lourdes.

● **Dimanche** : Les jambes sont encore lourdes pour certains, d'autres plus jeunes gambadent déjà sur les terrains de foot *.

Et c'est reparti pour une nouvelle semaine !

*Possibilité d'avoir une licence en sénior dans un autre club et une licence avec nous en loisir.

Le club de St-Samson joue dans le championnat loisir. Tout le monde, dès 18 ans, est le bienvenu quelque soit le niveau de pratique. Si vous êtes compétiteurs les matchs du vendredi sont pour vous. Si vous préférez vous remettre en forme dans un premier temps, l'entraînement du mardi sera parfait. On est sympas et très accueillants. N'hésitez-pas à prendre contact !

Cette année le club a de nouveau organisé son traditionnel tournoi du Téléthon. 10 équipes ont répondu présentes avec des joueurs de tout âge et tout niveau pour une soirée dans l'esprit foot-loisir. Les bénéfices de la buvette et de la restauration ont été intégralement versés au Téléthon soit 180 euros pour cette année. Merci à Mathéo et Antoine d'avoir repris le flambeau des anciens pour l'organisation.

Président : Jean-François SUEUR - Trésorier : Joël BODIN - Secrétaire : Fabrice TREHIN

Secrétaire adjoint : Bertrand BACCON - Trésorier adjoint/cuisinier : Philippe RECAN

Pour toute question n'hésitez pas à contacter Fabrice Tréhin au 06 64 99 18 69.

BADMINTON



Notre club se porte très bien. Nous sommes aux alentours de 60 à 70 adhérents qui viennent régulièrement pratiquer le badminton dans une bonne ambiance.

Nos deux derniers tournois ont connu un grand succès en terme de participation. En effet au mois de novembre, celui pour le téléthon a accueilli 100 joueurs(50 équipes) venant des club voisins et nous avons reversé 1 439€ à l'AFM.

Le deuxième événement a eu lieu le dimanche 2 mars et ce sont 40 binômes qui se sont rencontrés tout au long de la journée.

Une quarantaine de personnes ont également assisté le samedi 5 avril à un match de Rink hockey à la salle Némée de Dinan, grâce à l'invitation reçue par le Dinan Quévert HC team Cordon, l'occasion pour certains d'entre nous de découvrir ce sport méconnu de beaucoup mais qui est spectaculaire.

Après la première édition du championnat loisir inter club que nous avons brillamment remporté, notre équipe est cette année dans le ventre mou du classement mais nous n'avons pas encore dit notre dernier mot. Il reste encore 4 journées pour recoller au podium et pourquoi pas réaliser une très belle performance.

Vous pouvez nous rejoindre pour passer de bons moments. Lundi et jeudi 19h30 / 22h00.

Prêt de raquettes aux débutants.

bad.samsonnais22@gmail.com 06.66.12.64.17

LES SABOTÉES SAMSONNAISES

Pour cette année 2025, les randonneurs des Sabotées sont de nouveau repartis sur les chemins de randonnée. Suite à cette grande période de pluie et de vent, la reconnaissance des circuits nous paraît primordiale et peut nous amener à les modifier pour la sécurité du groupe. Plusieurs communes déjà parcourues: Langrolay, Lanvallay, Evran, Saint Carné, Pleudihen, le Minihic sur Rance...

En prévision: Erquy, Saint Jacut de la Mer, Saint Pern, Mézière sur Couesnon, Saint Briac, la Guimorais, Dol... Le vendredi, est proposée une rando courte d'environ 5 kms sur Saint Samson sur Rance ou à proximité de la commune pour les adhérents souhaitant ne pas faire de grandes sorties et dans une allure plus cool.

Pour les randonnées à la journée, nous essayons dans la mesure du possible, de réaliser un parcours en boucle de huit, ce qui permet, pour les adhérents qui le souhaitent, de nous rejoindre à la pause pique-nique et de ne faire qu'une partie du circuit.

Lors des déplacements vers le lieu de randonnée, un point de regroupement pour le covoiturage s'effectue sur le parking du terrain des sports de St-Samson sur Rance à 9h ou 13h30 selon le circuit du jour.

Pour les adhésions à l'association, une cotisation annuelle de 16€ est demandée (année civile) couvrant les frais d'assurance et de fonctionnement.

Email: saboteessamsonnaises.2@outlook.fr

Site : <https://sabotees-samsonnaises.jimdo.com>





DINAN BASKET SAMSONNAIS

Une saison
marquée par des
nouveautés et des
moments forts !

Le Dinan Basket Samsonnais continue de grandir et d'innover ! Cette saison n'est pas encore terminée mais elle se voit déjà marquée par deux grandes nouveautés : l'arrivée de notre **mascotte « Hooper »** et le **lancement de la boutique Club**.



Une boutique club pour porter haut les couleurs de DBS

L'autre grande nouveauté de la saison : un **nouveau logo** et le **lancement de la boutique officielle aux couleurs du Dinan Basket Samsonnais** en novembre 2024 ! Elle permet à tous les passionnés et licenciés du club de se procurer des équipements aux couleurs de DBS. Quelle belle manière d'afficher son soutien aux équipes et de renforcer l'identité de notre club.

Une saison sportive prometteuse

Sur le terrain, en championnat, les équipes de DBS, des U11 aux séniors, continuent de progresser avec détermination et cela grâce aux encadrants qui les entourent pendant les entraînements mais aussi les matches. Depuis le début de la saison, les équipes ont montré un bel esprit d'équipe et de combativité pour aller chercher la victoire. Tout ceci témoigne d'un réel engagement de la part des joueurs et des encadrants.

Le Dinan Basket Samsonnais, plus que jamais, se construit un bel avenir. Entre nouveauté, engagement et passion, notre club continue d'écrire son histoire.



Hooper la nouvelle mascotte du club.

A l'occasion des 30 ans du club, célébrés lors de la soirée du 15 mars dernier nous avons eu le plaisir de dévoiler **notre mascotte : « Hooper »** ! Nous avons également profité de cet anniversaire pour inviter les anciens présidents, dont Daniel Duré et Alain Acina qui nous ont retracé la création et l'historique du club. Cet événement marquant a rassemblé une centaine de licenciés et leurs familles. Tous ensemble, là pour partager un moment inoubliable et convivial. Rires, sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous, autour d'un bon repas et de la bonne musique. Les souvenirs de cette fête resteront gravés grâce au photo Booth mis en place par notre partenaire Anim' Prestaloc'.



LA GRANDE LESSIVE

Les élèves de l'école ont participé au 2ème opus du projet artistique "la grande lessive".

Le thème de cette deuxième session était "Un papier, des papiers, à vos papiers".

Cela a été l'occasion de travailler et découvrir en classe toutes les possibilités plastiques offertes par cette matière: déchirer, découper, rouler, entortiller, percer, tisser, superposer...

Les élèves y ont pris un grand plaisir!

Les œuvres des classes ont été exposées aux abords de l'école le jeudi 20 mars.



SORTIE AU MUSÉE MANOLI

Jeudi 20 mars 2025, les élèves des classes de CE2/CM1 et de CM2 se sont rendus à la Richardais pour visiter le Musée Manoli.

Les élèves ont été accueillis par deux guides passionnantes, Maëlla et Marine. Ils ont pu découvrir les sculptures en métal de Pierre Manoli, notamment des oiseaux, des personnages en mouvements, des mobiles et plein d'autres œuvres principalement réalisées en matériaux recyclés (soc de charrue, hélices de bateau, chaînes de vélo, baleines de parapluie...)

Les élèves se sont ensuite initiés au modelage d'un mobile en fil électrique, aluminium et scotch.

Puis, ils ont quitté le musée, ravis, pour pique-niquer dans le jardin Manoli, sur les bords de Rance. Ce fut une belle journée, sous un soleil printanier.



FINALE DES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE POUR LES CE2 CM1 CM2 DE L'ÉCOLE.

Vendredi 24 janvier, la finale école des petits champions de la lecture a eu lieu.

Les élèves de CE2 CM1 et de CM2 avaient élu la veille les "meilleurs lecteurs" de chaque classe. Il s'agissait de lire un texte que chaque élève avait choisi et préparé en amont, il fallait lire pendant 3 minutes en faisant vivre sa lecture. Les enfants se sont tous engagés dans ce projet et nous ont offert de très belles lectures.

Seuls les élèves de CM pouvaient officiellement participer, mais les CE2 ont tous très bien lu bien qu'ils sachent ne pas pouvoir être élus. Bravo à tous les enfants pour ce beau travail!

Les lauréats de l'école sont Sophia (CM2) et Rafaël (CM1).



QUEL TRANSPORT URBAIN POUR LA COMMUNE ?

La mairie a annoncé en début d'année que notre commune allait être desservie cette année par le réseau de bus « Dinamo » de l'agglomération de Dinan. Une bien belle annonce, tant ce service est attendu par beaucoup d'habitants.

Mais ces espérances risquent bien d'être grandement déçues.

Qu'en est-il en réalité ?

« Dinamo » est un service de bus gratuit qui dessert tous les jours et plusieurs fois par jour les communes proches de Dinan, dont Taden. Nous avons suggéré que la ligne qui dessert le bourg de cette commune soit étendue au bourg St Samson sur Rance, en passant par la Hisse et la route départementale n° 64.

Hélas, ce n'est pas ce service qui sera retenu pour notre commune.

Mais celui de Breizh-Go, qui va être transféré cette année de la Région Bretagne à l'agglomération de Dinan. Saint-Samson serait alors simplement desservie, gratuitement aussi pour les usagers, par la ligne qui va de Langrolay à Dinan, qui prévoit semble-t-il simplement 1 aller-retour 3 jours par semaine.

C'est l'option minimaliste qui serait ainsi retenue, parmi deux autres scénarios prévoyant une fréquence plus importante des bus. Si tel devait être le cas, nous serions bien loin de la fréquence du service actuel de « Dinamo » qui passe plusieurs fois par jour dans les communes, tous les jours sauf le dimanche.

Nous employons le conditionnel, car aucune information n'a été donnée en réunion de conseil municipal sur ce projet, ni pour les habitants de St Samson, alors que Dinan agglomération est en passe de prendre sa décision, si ce n'est pas déjà fait.

Le groupe de la minorité du conseil municipal

FESTI-RANCE

26 / 27 Juillet

14^{ème}
Édition

MAKE IT SHINE
LA JARRY
MARACUJAH
DOUBLE DOSE
O'BRONSON
GERARD JAFFRES
CARRE MANCHOT

GRATUIT

Saint-Samson-sur-Rance

Stade municipal

Restauration sur place



Imprimé par Online Printers - Créd. à images : Free pik.com

